



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Cessez-le-feu à Gaza

Question au Gouvernement n° 289

Texte de la question

CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Mme la présidente . La parole est à Mme Alma Dufour.

Mme Alma Dufour . Avant-hier, quelques minutes avant le début du cessez-le-feu, un père et ses sept enfants rentraient dans le nord de Gaza. L'espoir n'était pas mort en eux car les enfants sont l'espoir. Pourtant trois d'entre eux ne reverront jamais leur maison : ils ont été abattus par un missile israélien.

Les snipers étaient là pour finir leur sale besogne et ont tiré sur un homme qui a tenté de leur porter secours. L'âne qui les transportait, tournant son regard vers les assassins, a semblé leur demander : « Comment puis-je être plus humain que vous ? »

Cent vingt-deux Gazaouis ont été tués depuis l'annonce d'un cessez-le-feu. En Cisjordanie, Israël a annoncé aujourd'hui l'invasion de Jénine qui n'est pas contrôlée par le Hamas. Pouvons-nous marcher dans les ruines de Gaza et en Cisjordanie sans prendre une balle dans la tête provenant de snipers israéliens ? Que tous ceux qui prétendent qu'Israël n'a fait que se défendre aient le courage de leurs opinions ! Qu'ils marchent aux côtés des enfants qui retrouveront des ruines et des squelettes à la place de leurs maisons et de leurs parents.

Mme Caroline Yadan . On ne vous entend pas sur le Hamas !

Mme Alma Dufour . Donald Trump a déclaré ce matin qu'il n'était pas certain que le cessez-le-feu tienne. Il a ajouté : « C'est leur guerre. » L'extrême droite veut tuer l'idée qu'il existe la même humanité en chacun de nous mais aucun humain n'est un étranger sur cette terre (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs des groupes EcoS et GDR) et ce n'est pas simplement leur guerre : c'est l'humanité qui, bombardée et affamée pendant des mois, exige justice. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Votre gouvernement n'a rien fait pour empêcher la guerre mais il peut encore aider la paix. (*Mêmes mouvements.*) Emmanuel Macron a refusé de reconnaître l'État palestinien au motif que cela aurait nui à un cessez-le-feu. Or le cessez-le-feu est en vigueur même si nous ne savons pas pour combien de temps : allez-vous enfin reconnaître l'État palestinien ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs des groupes EcoS et GDR.) Votre gouvernement a été le complice tacite d'un génocide...

M. Emeric Salmon . Ce n'est pas un génocide !

Mme Alma Dufourmais il peut encore sauver des vies !

M. Julien Odoul . Condamnez-vous le Hamas ?

Mme Alma Dufour . La Cour nationale du droit d'asile a reconnu la protection subsidiaire aux Gazaouis mais vous les empêchez d'en bénéficier alors qu'Emmanuel Macron s'était engagé à rapatrier des enfants blessés.

Allez-vous organiser le rapatriement des blessés graves, notamment des enfants qui mourront de leurs blessures avant qu'on ait commencé à reconstruire Gaza ? (*Mme Caroline Yadan proteste.*) Emmanuel Macron ment tous les jours aux Français mais peut-il être cynique au point de violer une promesse faite à des enfants dont les jours sont comptés ? (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et GDR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux.

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux*. Je vous prie d'excuser l'absence du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

La France salue l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages à Gaza dont la signature a été rendue possible grâce aux efforts de médiation des États-Unis, du Qatar et de l'Égypte. Nous appelons les parties à mettre en œuvre sans délai cet accord qui doit permettre la libération de tous les otages encore détenus à Gaza. À cet égard, la libération des trois premiers otages israéliens est source d'espoir. De même, nous espérons retrouver rapidement et en bonne santé Ofer Kalderon et Ohad Yahalomi, nos deux compatriotes toujours retenus par le Hamas. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe EPR.)

L'accord doit aussi mettre fin aux souffrances injustifiables des populations civiles à Gaza, confrontées à la faim, à l'absence d'aide humanitaire et d'accès aux soins. Face à l'urgence humanitaire absolue, tous les accès doivent être ouverts sans délai, le travail des organisations internationales et des agences humanitaires doit être facilité par Israël conformément au droit international. Nous réitérons notre soutien à l'action essentielle de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'Unrwa.

Au-delà de la réponse d'urgence, il conviendra de débiter la reconstruction de Gaza et d'aller vers une paix durable et une solution politique. L'avenir de Gaza doit s'inscrire dans celui d'un futur État palestinien. Avec ses partenaires, la France œuvre à préparer le jour d'après et le retour de l'autorité palestinienne dans l'enclave de Gaza. Il est temps de retrouver le chemin du dialogue pour se diriger enfin vers une solution à deux États, seule à même de garantir une paix juste et durable aux Israéliens et aux Palestiniens.

Cette vision doit être réaffirmée face aux velléités d'annexion de certains responsables israéliens au moment où s'accélère la politique de colonisation. Comme l'a annoncé le président de la République, c'est dans cet objectif qu'en juin prochain la France coprésidera avec l'Arabie saoudite une conférence internationale en soutien à la solution à deux États. (*Applaudissements* sur quelques bancs du groupe EPR.)

Données clés

Auteur : [Mme Alma Dufour](#)

Circonscription : Seine-Maritime (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 289

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie et partenariats internationaux

Ministère attributaire : Francophonie et partenariats internationaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 2025